

Ecole doctorale thématique en Etudes du développement *Graduate School of Development Studies*

Gembloux Agro-Bio TECH (ULG), Université Saint-Louis bruxelles (USL),
Université Catholique de Louvain (UCL), Université Catholique de Louvain à
Mons (UCL-Mons), Université Libre de Bruxelles (ULB), Université de Liège
(ULg), Université de Mons (UMONS)

20 octobre 2014



L'Ecole doctorale thématique en études du développement réunit des équipes de recherches:

Université de Louvain

Université Saint-Louis Bruxelles (USL)

- Le Réseau Interdisciplinarité et Société (RIS)
- Le Centre d'études sociologiques (CES)

L'Université Catholique de Louvain (UCL)

- Le Centre d'Etude du Développement
- Le Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, Etat et Société (CIRTES)

L'Université Libre de Bruxelles (ULB)

- Le Centre d'Etudes de la Coopération Internationale et du Développement. (CECID)

L'Université de Mons (UMONS)

- Le Centre de Recherche Warocqué
- Le Service de Développement humain et traitement des données

Gembloux Agro-Bio Tech (ULg)

- l'Unité d'Economie et Développement rural

L'Université de Liège (ULg)

- le Centre d'Economie Sociale (CES)
- Pôle-Sud
- le Centre Socio Economie Environnement et Développement
- l'Institut Vétérinaire Tropical

Présentation générale

L'Ecole doctorale thématique (EDT) en Etudes du développement est une école interdisciplinaire, internationale et interuniversitaire réunissant les équipes de recherche de la Communauté française de Belgique qui, en raison d'intérêts scientifiques convergents et complémentaires dans le domaine du développement, souhaitent se regrouper dans une structure doctorale commune. Elle est associée à d'autres institutions prônant cette même vision interdisciplinaire telle que l'Institut Universitaire d'Etudes du développement de l'Université de Genève, l'Institut d'Etude du développement économique et social de l'Université de Paris I mais également un ensemble d'institutions universitaires et scientifiques du Sud.

Face aux problèmes de développement énoncés entre autres en termes de pauvreté, déséquilibre écologique, développement durable, gouvernance ou dynamiques agraires, l'Ecole doctorale thématique en Etudes du développement propose une compréhension interdisciplinaire du développement appréhendant les grands enjeux contemporains, les défis d'un environnement viable à long terme et l'attention portée aux impacts sur les sociétés et les conditions de vie des populations. Elle porte prioritairement sur les pays du Sud et les régions en transition.

La formation repose sur une vision intégrée du développement basée sur les dynamiques d'acteurs et mettant en oeuvre une analyse transversale des interactions entre réalités locales et globales. Ces réalités et initiatives locales (projets de coopération, secteur informel, économie populaire en milieu urbain ou rural, micro-entreprises, mais aussi études des structures socio-économiques du milieu concerné, des dynamiques culturelles et identitaires, des ressources naturelles ou des problèmes d'environnement) ou globales (les initiatives internationales des bailleurs de fonds, les programmes des organisations multilatérales, le rôle des entreprises étrangères et nationales, les programmes des ONG ou les politiques de l'Etat) constituent autant d'exemples de phénomènes réels complexes. Pour saisir la complexité et les enjeux de ces interactions, la recherche en développement nous apparaît

nécessairement en appeler à plusieurs disciplines qui contribuent, chacune, à situer les dimensions diverses de la problématique et à élucider les intérêts, les stratégies, les attentes et les conceptions des différentes catégories d'acteurs en présence.

Les études en développement reposent naturellement sur une coopération avec les institutions scientifiques associées étrangères mais également les organisations internationales oeuvrant dans ce domaine. De façon pragmatique, les institutions de coopération belges constituent également des partenaires en ce qu'elles définissent les politiques de coopération internationale entre Universités et les programmes de bourses des étudiants doctorants.

L'EDT vise à problématiser et à approfondir un ensemble de concepts largement utilisés dans la coopération au développement et les controverses dans le débat sur les politiques de développement. A ce titre, elle s'entend aussi comme un pôle d'expertise en matière de questions de développement, amené à collaborer de multiples façons avec les institutions de coopération belges ou européennes.

La présence significative de doctorants du Sud ou de régions en transition aux côtés d'étudiants européens constitue un atout pour assurer les échanges de pratiques et de connaissances inhérents à semblable formation.

Ecoles doctorales (Graduate Colleges) auxquelles l'Ecole doctorale thématique se rattache

- *Ecole doctorale en sciences politiques et sociales (rattachement principal),*
- *Ecole doctorale en sciences économiques et de gestion,*
- *Ecole doctorale en sciences,*
- *Ecole doctorale en sciences agronomiques et ingénierie biologique.*

L'intérêt d'une Ecole doctorale pluridisciplinaire et donc rattachée aux quatre écoles doctorales précitées se justifie par la nécessité d'une démarche interdisciplinaire dans le domaine du développement.

Cette interdisciplinarité se construit par l'intervention concomitante d'académiques issus de diverses disciplines mais également par les thématiques et questions couvertes qui nécessitent des grilles d'analyse complexes. Citons ainsi les exemples des pratiques de micro-finance ou de micro-entreprises, les questions de développement territorial ou de dynamiques rurales, les pratiques de gouvernance élargies aux acteurs de la société civile, le commerce équitable ou encore la question du genre et les conflits d'acteurs.

Composition du comité scientifique

Le comité scientifique est composé de 4 académiques par Université: M. Bruyninckx (UMONS), J. Defourny (ULg), V. Joiris (ULB), M. Labie (UMONS), P. Lebailly (Ulg), F. Leloup (UCL-Mons), M. Mormont (ULg), F. Nahavandi (ULB), O. Paye (FUSL), M. Poncelet (ULg), I. Yopez (UCL).

Présidente de l'EDT en développement: Firouzeh Nahavandi.

Objectifs scientifiques

L'Ecole doctorale thématique en Etudes du développement a pour but de structurer la formation et l'encadrement des doctorants grâce à ensemble de formations permettant un apprentissage à la rigueur scientifique, à la confrontation théorique, à la démarche critique notamment dans une perspective multidisciplinaire et à la capacité de faire de la recherche, par la justification des choix méthodologiques, la pratique de terrain ou l'exploitation critique de résultats.

L'intégration prônée par l'Ecole se concrétise dans la formation méthodologique proposée mais également dans l'organisation d'enseignements spécialisés dispensés conjointement par des académiques d'horizons divers et confrontant leur compréhension des problématiques.

L'Ecole doctorale, par la mise en commun des ressources, des compétences et des expériences de ses unités constituantes, vise un encadrement scientifique de qualité, une formation méthodologique à

l'approche interdisciplinaire (notamment en référence à l'analyse des systèmes complexes) et un complément de haut niveau à la formation initiale du doctorant.

Accès à l'Ecole doctorale

L'Ecole doctorale est accessible aux doctorants inscrits ou pré-inscrits en doctorat auprès d'une des trois Académies de la Communauté française de Belgique.

La validation des crédits associés aux séminaires et formations proposées est conditionnée par les règles en vigueur dans l'Académie à laquelle appartient le doctorant et les choix de son Comité d'encadrement approuvés par la Commission Doctorale du Domaine.

Le nombre de crédits associés à chaque formation et séminaire est établi à 5 crédits, sauf mention prévue dans le *vade mecum* en vigueur pour le doctorant.

Toute information relative au dispositif administratif et scientifique du doctorat en sciences politiques et sociales peut être obtenu auprès de

- Université de Louvain

Marie-Hélène CHASSAGNE: Gestion des doctorats - Université Louvain Commissions doctorales de domaines économie et gestion/ sciences politiques et sociales/ information et communication.

Collège Léon Dupriez - Place Montesquieu 3 - 1348 Louvain-la-Neuve - Belgique.

Tél.: 010 47 39 54 Fax: 010 47 32 90 Courriel: marie-helene.chassagne@uclouvain.be ou

Gaëlle DE VINCK: gaelle.devinck@uclouvain.be

Pour l'Université Louvain-Mons : **Sandrine DELHAYE:** sandrine.delhaye@uclouvain-mons.be

Pour l'Université Libre de Bruxelles: **Carlotta PISCOPO:** Gestion des doctorats (ULB-Faculté des Sc. sociales et politiques) tel 02 650 32 73 Campus du Solbosch - CP135 50 avenue F.D. Roosevelt, 1050 Bruxelles Courriel : Carlotta.Piscopo@ulb.ac.be

Administration des doctorats à l'ULG : **Alexia MAINJOT:** alexia.mainjot@ulc.ac.be

OFFRE DE FORMATION 2014-2015

Si vous souhaitez vous inscrire à un module merci de contacter directement le coordinateur à l'adresse e-mail répertoriée dans la dernière colonne

Modules	Enseignants-chercheurs	Horaire et lieu	Nom et e-mail du coordinateur
A.1. Séminaire des doctorants	Prof Jean-Marie Wautelet (UCL) ; prof Jean-Philippe Peemans (UCL)	Séance inaugurale à l'USL 30 octobre 2014 Autres séances (le calendrier sera fixé en début d'année)	cecile.giraud@uclouvain.be
A.2. Approche méthodologique interdisciplinaire	M. Mormont. <u>F. Leloup</u> , F. Mélard A. Castiaux	F.Leloup M. Mormont ; A. Castiaux F. Mélard ; Deuxième moitié de Décembre 2014	Prof F. Leloup : fabienne.leloup@uclouvain-mons.be + séminaire le 3 novembre 2014
A.3. Théories générales et multidisciplinaires du développement	<u>F. Nahavandi</u> , M. Poncelet,	ULB Voir programme	Prof Nahavandi : fnahavan@ulb.ac.be
B.1. Méthode d'analyse en groupe (MAG)	<u>A.Franssen</u> , F. Cantelli	Voir l'école doctorale thématique en sciences sociales Mars 2015	Prof A Franssen : franssen@fusl.ac.be
B.2. Entrepreneuriat social, économies sociale et solidaire.	S. Mertens <u>B. Huybrechts</u>	Contacteur le coordinateur	B. Huybrechts : b.huybrechts@ulg.ac.be
B.3. Société civile, mouvements sociaux et coopér. internationale	<u>M. Poncelet</u> , G. Pirotte	Contacteur le coordinateur	Marc Poncelet: marc.poncelet@ulg.ac.be

B.4. Instabilité des marchés, intégration régionale et gestion des risques	<u>P. Lebailly</u> , B. Michel, Th. Dogot, E. Verhaegen	Deuxième quadrimestre Première séance le 4 Février 2015 GxABT/ULg auditoire ER1	Prof P. Lebailly : philippe.lebailly@ulg.ac.be
B.5. Genre et développement	<u>I. Yepez</u> , C. Gourbin, S.Charlier	Contacteur le responsable : I. Yepez	Prof. Isabel Yépez Isabel.yepez@uclouvain.be
B.6. Micro-finance et micro-entreprise, entrepreneuriat	<u>M.Labie</u> , A.Nsabimana Th. Dogot	Contacteur le responsable Deuxième semestre 2014-2015	Prof M. Labie : marc.labie@umons.ac.be
B.7. Aide à la construction d'institutions publiques dans les pays à situation de conflit ou de post-conflit	<u>E. Klimis</u> B.Kabamba V.Rosoux B. Delcourt		Prof E. Klimis: emmanuel.klimis@usaintlouis.be
B.8. Décentralisation et dynamiques territoriales et patrimoniales	<u>F.Leloup</u> , M.Mormont, J-E Charlier Ph.Lebailly, B.Declève	Contacteur le responsable	Prof F. Leloup : fabienne.leloup@uclouvain-mons.be
B.9. Construction et transmission des savoirs : module en pédagogie universitaire	<u>N. Kruyts</u> M. Garant S. Bachy M. Lebrun	Contacteur le responsable	Prof N. Kruyts : Nathalie.Kruyts@uclouvain.be www.uclouvain.be/326281.html
B.10 Globalisation, inégalités sociales et exclusions	<u>F. Nahavandi</u>	Voir le module A 3. Premier semestre 2014-2015	Prof F. Nahavandi : Firouzeh.nahavandy@ulb.ac.be

Des séminaires, *working days*, journées scientifiques sont également organisés pendant l'année, et permettent aux doctorants de valoriser soit une contribution, un poster ou une participation active selon les organisations.

Ces événements ponctuels sont indiqués sur le site de l'edt en développement. A consulter régulièrement

CONTENU DE L'OFFRE

A.1. Séminaire introductif à l'Ecole doctorale + séminaire des doctorants.

Le séminaire introductif est coordonné par les professeurs JP Peemans et JM Wautelet (UCL)

Après un séminaire introductif présentant le programme de l'année, ainsi que les objectifs et les attentes notamment pluridisciplinaires de l'Ecole, le séminaire des doctorants est structuré comme suit :

Thématique générale:

Le Séminaire doctoral s'adresse à tous les doctorants; il consiste à leur permettre de faire connaître l'état d'avancement de leur recherche dans le cadre d'une discussion de sujets transversaux liés à la problématique du développement.

En dehors de toute perspective normative, il s'agit donc d'un espace d'accueil et de discussion, national et international, visant à la fois le traitement des questions sur le développement et la mise en confrontation de travaux personnels en cours face à un public du même niveau.

Le séminaire doctoral se déroule en deux étapes.

Dans un premier moment les doctorants procèdent à la présentation des projets de recherche (titre, approches théoriques, méthodologie envisagée). Cette dynamique permet d'identifier, une série de sujets transversaux à toutes les recherches, ce qui a donné lieu à une deuxième phase, où la discussion s'organise autour de thèmes transversaux tels que : global/local, conflits d'acteurs, identité, pratiques populaires et autres sujets suivant les thèmes de recherche.

Objectifs:

Le séminaire doctoral vise à offrir un espace d'échange et de réflexion théorique et méthodologique pour les doctorants. Il cherche également à leur permettre de placer leur recherche dans une approche générale des grandes problématiques du développement.

Ce séminaire vise aussi à permettre aux doctorants la présentation et la discussion de leurs recherches en cours et à approfondir leurs réflexions grâce à l'échange avec leurs collègues et les membres académiques de l'école doctorale et des invités extérieurs sur une base multidisciplinaire et internationale.

Organisation:

Le séminaire doctoral a lieu au cours du premier quadrimestre :

Soit sous forme de séances ordinaires :

chaque séance consiste d'une part, d'une ou deux présentations d'un travail doctoral à titre personnel par son auteur, dans son ensemble ou sur un point précis, à travers son contenu ou sa méthode, ses résultats ou ses difficultés. D'autre part, d'une ou deux présentations abordant un des sujets transversaux.

Toutes les présentations sont appuyées par un texte écrit, publié préalablement et mis à la disposition des doctorants.

- Soit sous forme de séances extraordinaires :

incluant des invités externes, exposés de professeurs portant sur diverses questions liées aux axes thématiques.

Evaluation: sur base des travaux réalisés dans le cadre du séminaire par l'équipe coordonnatrice.

Bibliographie: liée ou réalisée dans le cadre des présentations et des recherches des participants.

A.2. Approche méthodologique interdisciplinaire

Fabienne LELOUP, UCL-Mons (coordination)
François MELARD, ULG/Arlon
Annick CASTIAUX, FUNDP
Marc MORMONT, ULG/Arlon

Objectifs et modalités d'organisation

L'approche méthodologique interdisciplinaire est requise par la nature même des études en développement, inscrites dans un champ interdisciplinaire. Cet enseignement vise donc à familiariser l'étudiant à cette approche et à lui en faire percevoir toutes les exigences méthodologiques.

Elle inclut une formation à une vision croisée entre plusieurs disciplines. Elle amène l'étudiant à appréhender l'analyse de phénomènes réels dans leur diversité et dans leur complexité.

L'approche méthodologique interdisciplinaire proposée comporte deux volets, d'une part un volet consacré à l'appréhension des systèmes complexes, d'autre part un apprentissage collectif.

Le premier volet vise à élargir les acquis méthodologiques des étudiants à l'approche systémique et au paradigme de la complexité. L'approche systémique permet en effet à l'étudiant d'inclure dans ses perspectives de recherche un questionnement non en termes de causalité mais en termes d'interaction, de processus et de dynamique. Le paradigme de la complexité souligne notamment l'influence des comportements déviants, de l'aléatoire, qui induit de nouveaux questionnements dans le cadre de recherches à portée généralisante ou prédictive.

La formation proposée inclut, en outre, la confrontation des savoirs méthodologiques de chaque étudiant. Il s'agit d'aborder collectivement un travail de nature méthodologique appliqué à une problématique du développement, par rapport à une question transversale ou un terrain précis.

La formation se déroule sous la forme de journées complètes de séminaire incluant éléments et cadrage théoriques et cas d'application et illustrations.

Pré-requis

La formation pourra être complétée si les étudiants n'ont pas suivi de modules méthodologiques.

Les séminaires se donnent aux Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix, Namur

Dans la salle Camille Joset (bâtiment de la faculté des sciences économiques, FUNDP, rempart de la Vierge, Namur, 4^{ème} étage, au bout du couloir à droite en sortant de l'ascenseur)

Horaire

Le séminaire est constitué de 4 séances organisées en 4 journées en décembre 2013.

Évaluation

Travail écrit personnel.

A.3. Théories générales et multidisciplinaires du développement

Firouzeh NAHAVANDI, Université libre de Bruxelles (suppléé en 2013-2014 par J-D RAINHORN, Maison des Sciences de l'Homme -Paris))

Marc PONCELET, Université de Liège

Nature de l'offre

Ce module est consacré au lien entre développement et globalisation. Il propose une réflexion critique et interdisciplinaire sur les questions de développement dans le cadre d'une mondialisation influencée par l'idéologie néolibérale qui fait de la libéralisation des marchés financiers, de la diminution du rôle de l'Etat et de la croissance économique ses objectifs essentiels.

Le module sera pris en charge cette année par le professeur Jean-Daniel Rainhorn (Maison des Sciences de l'Homme-Paris) en parallèle au cours « Théories et pratiques du développement » donné à l'ULB.

Pré-requis

Evaluation

Contactez le responsable.

B.1 Méthode d'analyse en groupe

Luc VAN CAMPENHOUDT , Université Saint-Louis (coordinateur)

A. FRANSSSEN USL en collaboration avec l'ULB et l'UCL.

F. CANTELLI ULB.

La méthode d'analyse en groupe (MAG) est une méthode de recherche, de recherche-action et d'intervention en sciences sociales dont la particularité est d'impliquer directement des acteurs concernés dans la production même de l'analyse, du début jusqu'à son terme. Il ne s'agit donc ni d'une méthode d'interview de groupe, ni d'une variante du focus group. Concrètement, des groupes d'une douzaine de personnes analysent collectivement des situations et expériences sociales relatées par les participants eux-mêmes, selon un dispositif méthodologique précis et rigoureux piloté par des chercheurs. La MAG a été mise en oeuvre au cours des vingt dernières années pour analyser une grande diversité de problèmes en rapport avec le travail social et éducatif, l'action publique, la santé, la justice, le développement et l'éducation des adultes notamment.

A partir d'une idée de Michel Mercier (FUNDP), la MAG a été principalement élaborée et développée dans le cadre du Centre d'études sociologiques des FUSL. Elle est exposée de manière détaillée dans l'ouvrage de L. Van Campenhoudt, J.M. Chaumont et A. Franssen, « La Méthode d'analyse en groupe. Applications aux phénomènes sociaux », Paris, Dunod, 2005. Elle est utilisée avec fruit par un nombre croissant de chercheurs et d'intervenants dans plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Nord et du Sud.

Au terme de la journée, les participants auront une idée générale de la MAG ; ils pourront apprécier sa pertinence pour trois domaines d'activité (l'action publique, l'action sociale et le développement) à partir d'exposés illustrés par des nombreuses expériences concrètes et suivis de séances de questions-réponses et de discussion ; ils pourront envisager une formation pratique éventuelle, en session intensive et/ou en situation réelle de recherche.

B.2. Entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire

Doctoral seminar in social entrepreneurship

Prof. Sybille Mertens and Prof. Benjamin Huybrechts

Contact: b.huybrechts@ulg.ac.be

Description:

This seminar aims to equip doctoral students with theoretical and methodological skills for doing research in the field of social enterprise and social entrepreneurship. The seminar will trace social entrepreneurship research to different approaches in economics and organization theory. Based on the critical analysis of seminal articles, students will get acquainted with several research avenues in the field. They will then be asked to locate their own research project regarding the extant literature and to discuss their upcoming research agenda with the teachers and the other students.

Target public:

All doctoral students interested in the topic may follow this seminar. A previous class in nonprofit or social economy/enterprise/entrepreneurship is useful but not compulsory.

Methods:

Reading, student presentations, and interactive group discussions

Planning:

6 half-days (dates and location to be detailed)

Some references:

Fayolle, A. & Matlay, H. (Eds.) (2010), *Handbook of Research on Social Entrepreneurship*, Edward Elgar, Cheltenham

Di Domenico, M., Haugh, H. & Tracey, P. (2010), "Social Bricolage: Theorizing Social Value Creation in Social Enterprises", *Entrepreneurship: Theory & Practice*, 34:4, 681-703.

Mair, J. & Marti, I. (2006), "Social entrepreneurship research: A source of explanation, prediction, and delight", *Journal of World Business*, 41:1, 36-44.

Nicholls, A. (2010), "The Legitimacy of Social Entrepreneurship: Reflexive Isomorphism in a Pre-Paradigmatic Field", *Entrepreneurship Theory and Practice*, 34:4, 611-633.

Weerawardena, J. & Mort, G. S. (2006), "Investigating social entrepreneurship: A multidimensional model", *Journal of World Business*, 41:1, 21-35

B.3. Société civile, mouvements sociaux et coopération internationale

Marc PONCELET, Université de Liège (coordinateur)

G. PIROTTE, Université de Liège

Modalités à préciser

B. 4. Instabilité des marchés, intégration régionale et gestion des risques.

P. LEBAILLY , Gembloux Agro-Bio Tech.(coordinateur)

B. MICHEL . Gembloux Agro-Bio Tech

Th. DOGOT, Gembloux Agro-Bio Tech

Thématique générale :

Les produits de base constituent l'épine dorsale de l'économie de la majorité des pays en développement. Sur les 141 pays en développement, 95 sont tributaires des produits de base pour au moins 50% de leurs recettes d'exportation. Les économies des PMA en particulier se fondent sur ces mêmes marchandises qui représentent environ 70% de toutes leurs exportations commerciales. Or, les recettes d'exportation sont un des principaux déterminants de la balance des paiements, de l'endettement extérieur, de la situation fiscale, du volume de l'épargne et de l'investissement.

L'importance des matières premières agricoles pour les économies de nombreux pays les rend très vulnérables. L'une des principales caractéristiques du marché international pour ces produits au cours des dernières décennies a été la chute à long terme et la forte volatilité de leurs prix. Ces éléments ont des effets importants sur l'ensemble du monde rural des pays en développement. Il y va en premier lieu de la sécurité alimentaire de ces populations pauvres, de l'exode rural et du développement anarchique des mégapoles qui en découle.

Outre les Etats, la position d'oligopole dans laquelle se retrouvent aujourd'hui les sociétés multinationales qui opèrent en amont ou en aval de l'agriculture sont tout autant sinon plus à l'origine des distorsions des prix qui s'observent sur les marchés des matières premières.

Instabilité des matières premières agricoles, réduction de la pauvreté et développement durable sont des problèmes interdépendants dont la résolution est complexe. Une approche interdisciplinaire de cette problématique permet de mieux en cerner les impacts et enjeux.

Objectifs

Les objectifs sont à la fois d'ordres théorique et méthodologique. Ils visent globalement à former les étudiants aux caractéristiques des marchés agricoles. A cet effet pour chaque thème proposé l'étudiant sera appelé à traiter des référents théoriques et méthodologiques utilisés par les auteurs et leurs liens avec la question de recherche.

Organisation

La formation est organisée en six demi-journées durant lesquelles une thématique particulière est traitée sur le plan théorique et méthodologique. Parmi ces thématiques, on peut citer :

- Caractéristiques de l'offre et de la demande des marchés des matières premières issues de l'agriculture, formation des prix et gestion du risque ;
- Instruments de politique agricole et agro-alimentaire : relations amont-aval, politique des filières, rapports contractuels ;
- Production commerciale des ménages et instabilité des prix sur les marchés ruraux ;
- Impact de l'instabilité des prix des matières premières sur le développement agro-alimentaire, le changement dans les comportements, la régulation socio-économique, le développement durable ;
- Contraintes et impacts du libre échange : mécanismes d'avantages et d'économies d'échelle ;
- Commerce équitable
- Modèles d'intégration régionale (par le marché, structurale ou organisationnelle) : mise en exergue des liens entre local et global.

Des exposés portant sur des études de cas concrets ayant fait l'objet de recherches de terrain viennent en appui. Ainsi, de manière non exhaustive, les marchés du cacao, café, coton et riz pourront être abordés en mettant en exergue les dimensions régionales des problématiques.

Evaluation

Le doctorant sera évalué par l'équipe animatrice sur base du travail personnel présenté par écrit.

B.5. Genre et développement

I. YEPEZ del CASTILLO : UCL (coordinatrice)

M. BRUYNINKX : UMONS.

S.CHARLIER : UCL

C. GOURBIN : UCL

Au sein de l'école doctorale nous voulons montrer la pertinence et la place de recherches rigoureuses sur le thème du genre dans l'analyse des pratiques et politiques de développement au Sud comme au Nord. Nous espérons mettre en évidence les stratégies spécifiques d'acteurs-trices en lien avec les politiques de développement dans les différentes sociétés afin de mieux comprendre les rapports femmes/hommes. De plus nous cherchons à montrer l'importance de prendre en compte de manière explicite les femmes dans le développement.

B.6. Micro-finance et micro-entreprise, management

LABIE Marc, Université de Mons(coordonateur)

NSABIMANA André, Université catholique de Louvain

DOGOT Thomas, Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux

Objectif

L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de se familiariser avec les théories relatives à l'analyse et au fonctionnement des micro-entreprises et des organisations de microfinance et ce afin de pouvoir identifier des développements possibles pour leurs recherches doctorales.

Le module est organisé de la manière suivante :

- Un cours de *Management des Institutions de Microfinance* de 12 heures
- Un cours d' *Analyse et Diagnostic Financiers et Institutionnels des IMF* de 6 heures
- Un *séminaire sur l'entrepreneuriat rural* de 6 heures

B.6.1. *Management des Institutions de Microfinance (IMF)* M. LABIE

Contenu du cours :

- La première partie du cours consiste en une introduction à la microfinance en soulignant les spécificités historiques de l'émergence de la microfinance et en explicitant comment en partant des acquis des recherches menées par le BIT et la Ohio-State University sur l'informel, on a abouti à la création ces trente dernières années d'un secteur couvrant une grande diversité d'institutions et une variété d'approches allant d'une vision purement sociale à une vision purement commerciale. Dans ce cadre, l'étude des diverses méthodologies utilisées en microfinance est mise en avant en soulignant en quoi elles visent à répondre aux problèmes d'asymétries d'informations ainsi qu'aux contraintes sociologiques caractéristiques de ce secteur.
- La deuxième partie consiste à analyser les choix de gestion tant d'un point de vue organisationnel que d'un point de vue financier. Ainsi, après l'étude des divers produits/services susceptibles d'être proposés au sein d'institutions de microfinance, nous nous attachons à comprendre les avantages et inconvénients des divers structures institutionnelles possibles. Nous pouvons alors compléter le tableau en étudiant les questions de gestion financière propres à ces types d'organisation (détermination des taux d'intérêt, gestion actif-passif, autonomie financière).

- La troisième partie vise à traiter la question du contrôle des IMF en s'attardant sur deux problématiques essentielles, la question de la gouvernance et celle des politiques de régulation et de supervision du secteur.

Objectifs du cours

Présenter les enjeux fondamentaux en matière de gestion d'organisations de microfinance en identifiant le plus clairement possible l'ensemble des contraintes et choix de gestion que les IMF peuvent opérer.

Enseignement/Méthode

Le cours combinera des présentations ex-cathedra et la discussion d'études de cas en s'inspirant de la méthode de la Harvard Business School (il est d'ailleurs prévu d'utiliser des études de cas publiées par la Harvard Business School & la Kennedy School of Government).

B.6.2. Analyse et Diagnostic Financiers et Institutionnels des IMF A .NSABIMANA

Contenu du cours

- La première partie de ce cours étudie les outils d'analyse financière traditionnels appliqués à l'évaluation des institutions de microfinance. Cette partie met l'accent sur l'analyse de la qualité du portefeuille, l'efficacité et la productivité, la gestion des fonds propres et la rentabilité. Le cours analyse également le rôle joué par les facteurs institutionnels et stratégiques tels que la structure organisationnelle, la structure du capital, les systèmes d'information et de contrôle interne dans la performance des institutions de microfinance.
- La deuxième partie du cours consiste à analyser les instruments spécialisés d'évaluation des institutions de microfinance. Dans cette partie, le cours étudie le système d'évaluation CAMEL développé par ACCION, le système PEARLS mis au point par WOCCU, la méthodologie GIRAFE développée par PlaNet Rating et les méthodologies utilisées par MicroRate.

Objectifs du cours

Etudier les principaux outils de diagnostic et d'analyse financiers appliqués au secteur de la microfinance et initier les participants à l'évaluation de la performance et de la transparence financière des institutions de microfinance.

Enseignement/Méthode

Le cours combinera des présentations ex-cathedra et la discussion d'études de cas.

B.6.3. Séminaire sur l'entrepreneuriat rural T. DOGOT

Contenu du séminaire:

- La première partie consiste à resituer l'importance de l'entrepreneuriat rural par rapport aux grands enjeux du développement rural dans les PVD. Sont abordées les problématiques de croissance économique déséquilibrée entre villes et zones rurales, d'engorgement de la main-d'œuvre agricole nécessitant la création d'emplois *off-farm*, d'offre de débouchés pour les matières premières et de création de valeur ajoutée locale, d'offre de biens et intrants locaux.
- La deuxième partie vise à analyser les facteurs limitant le développement des initiatives entrepreneuriales en milieu rural dans les PVD. Sur cette base, les besoins des entreprises rurales en matière de services financiers et non financiers, de structures d'appui, de contexte institutionnel et légal sont identifiés. Un accent particulier est placé sur la nécessaire combinaison de services financiers ad hoc et d'un accompagnement non financier dès que l'on dépasse le stade des activités génératrices de revenus.

- La troisième partie analyse le rôle potentiel des IMF en matière d'offre de services financiers adéquats mais également en matière de services non financiers destinés à accompagner le développement de l'entreprise.
- La quatrième partie est consacrée à la présentation d'une étude de cas concrète et à l'évaluation de sa pertinence, de sa faisabilité et de sa viabilité.

Objectifs du cours

Présenter les enjeux et défis liés à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural. Mettre en perspective, sur base d'une analyse critique, les différents modes d'intervention préconisés pour promouvoir ce secteur.

Enseignement/Méthode

Le cours combinera une présentation ex-cathedra et l'évaluation d'une étude de cas.

Evaluation

Les étudiants devront réaliser un working paper sur un thème relevant du module et ce, sous la direction d'un des enseignants du module.

B.7. Aide à la construction d'institutions publiques dans les pays à situation de conflit ou de post-conflit.

Emmanuel KLIMIS, Facultés Universitaires Saint-Louis (coordinateur)

Bob KABAMBA, Université de Liège

Valérie ROSOUX, Université catholique de Louvain

Barbara DELCOURT, Université Libre de Bruxelles

Thématique et objectif

Depuis le milieu des années 90, les politiques de coopération au développement ont tendance à intégrer de manière explicite l'objectif de la construction d'une paix juste et durable dans les pays aidés, surtout lorsque ceux-ci sont en situation de conflit ou de post-conflit. Cette ambition de rendre les actions de coopération au développement « *sensibles au conflit* » a pour conséquence que les actions de coopération traditionnelles, menées dans des secteurs tels que l'agriculture, la santé publique ou l'enseignement, se couplent désormais à des actions « nouvelles » destinées spécifiquement à réduire les risques de résurgence ou de poursuite d'un conflit dans un « *Etat fragile* ». Comme le laisse entendre cette dernière expression, l'un des objectifs stratégiques principaux de ces actions « nouvelles » consiste justement à doter les pays en situation de conflit ou de post-conflit d'un Etat « adéquat ». Ce qui passe par le soutien à la construction d'« institutions publiques » destinées à concrétiser cet Etat et à baliser ses rapports avec les sociétés civiles des pays concernés. D'où l'appui à des initiatives telles que : la rédaction d'une constitution modalisant un certain nombre de principes-clés tels que démocratie, droits de l'homme, égalité des sexes, état de droit, « bonne gouvernance », un certain degré de décentralisation... ; la mise en place aux différents échelons du Pouvoir d'un parlement et d'un exécutif issus d'élections « libres et honnêtes » et fonctionnant de façon efficace et responsable ; le développement d'une Justice indépendante, dotée au besoin de procédures spécifiques à titre transitoire (« justice transitionnelle ») : la mise sur pied d'une armée réunifiée, intégrée, « fonctionnarisée », et plus largement d'une administration publique « moderne et efficace » ; le développement d'une politique publique d'égalité des chances entre hommes et femmes, etc.

Le programme de recherche auquel participent les activités qui sont proposées dans le cadre de ce module a précisément pour objet de cerner la façon dont divers acteurs publics de la coopération au développement intègrent cette dimension de « construction de la paix » et de « construction de l'Etat » dans leurs politiques de coopération au développement et leurs actions sur le terrain en Afrique centrale, ainsi qu'à en évaluer les résultats. Ce programme de recherche est mené depuis 2004 dans le cadre du GRAPAX, principalement par des politologues issus des FUSL, de l'ULG, de l'ULB et de l'UCL. Le GRAPAX est un Groupe (interuniversitaire) de recherche en appui aux politiques de paix qui est financé par la Coopération universitaire au développement (CUD) du Conseil interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (CIUF), sur un programme destiné à fournir un appui aux actions de la Direction « Développement » du Ministère belge des affaires étrangères.

Organisation

Les doctorants doivent participer aux conférences et séminaires qui seront organisés par le GRAPAX au cours de l'année.

Plus de renseignements sur le site du GRAPAX :

www.fusl.ac.be/grapax/

Contact : Gilles Biaumet : biaumet@fusl.ac.be

Evaluation

A déterminer en concertation avec les responsables de l'Ecole.

B8. - Décentralisation et dynamiques territoriales et patrimoniales

F. LELOUP, coordinatrice, UCL-Mons

M. MORMONT, Université de Liège

P. LEBAILLY, ULg/Gembloux

J.E. CHARLIER, UCL-Mons

B. DECLEVE , UCL

Objet

Dans le contexte des questions de développement, le présent module vise à approfondir les dynamiques locales et territoriales.

Qu'elles soient issues de la décentralisation (par l'institution centrale étatique) ou de processus de territorialisation divers (e.a. par les acteurs locaux), ces dynamiques dessinent un ensemble de processus interactifs. Il sera ici question des stratégies d'acteurs entre les divers niveaux de pouvoirs, y compris dans le cadre de réseaux de coordination et de coopération horizontaux ou verticaux, des transferts ou des appropriations de moyens et de compétences mais également des processus locaux de développement.

Organisation

Le module se répartit en différentes séances : une première séance, deux à trois séances consacrées à une vision d'économie rurale de la thématique et d'une journée où des regards croisés proposés par les enseignants sont exposés et soumis au débat d'une part et d'autre part articulés à partir des prestations des doctorants à leur questionnement.

Le module se déroule au second semestre.

Visions des enseignants

Les enseignants rassemblés dans le cadre de ce module abordent des facettes différentes et complémentaires des dynamiques de décentralisation de territorialisation et de patrimonialisation. Ces regards croisés doivent amener le doctorant à une compréhension avancée de ces processus.

F. Leloup : Territorialité et patrimonialisation ou comment le caractère spatial d'un objet, sous condition d'un changement de fonction, de l'élaboration d'un projet et d'une appropriation par les acteurs amorce un processus de développement. Cette dynamique associant l'échelle globale (e.a. UNESCO) et les échelles nationale et locale.

Les bases théoriques mises en évidence portent sur l'économie territoriale, la notion de ressource et d'actif, le processus de patrimonialisation, les processus de construction et de réappropriation identitaires à partir d'exemples appliqués. Ces éléments se basent sur les travaux d'auteurs tels que Guérin, Faure, Pecqueur, Joyal ou Crevoisier.

M. Mormont : Décentralisation et conservation. La conservation de la nature et aujourd'hui de la biodiversité a été profondément marquée, depuis deux décennies, par des démarches de décentralisation et d'association des populations et autorités locales à la gestion des ressources naturelles. Différentes tendances ou écoles de pensée parmi lesquelles la « community based conservation » ou les « Integrated Conservation and Development Projects » ont développé toute une série de pratiques de gestion décentralisée. Un bilan de ces approches met l'accent sur différents facteurs clés de ces processus de décentralisation : notamment la composition et la structuration des collectivités locales, le concept même de « communauté locale », les découpages spatiaux et institutionnels, le caractère multiscalair des coûts et des bénéfices, les liens aux dynamiques sociales et institutionnelles, ainsi que le statut donné aux formes de gestion locale. Ce bilan contrasté éclaire la complexité des processus de décentralisation ainsi que les conditions nécessaires de l'appropriation locale ou de la constitution d'un patrimoine « local ».

P. Lebailly : La dimension agricole dans les dynamiques territoriales et patrimoniales est primordiale. L'agriculture est et restera l'activité qui occupe le plus l'espace mais les critères traditionnels de segmentation évoluent et évolueront de plus en plus rapidement.

A la conception polarisée de l'espace est venue graduellement se mettre en place celle de l'espace intégré. En outre, en économie rurale, le caractère particulier du facteur "terre" auquel on peut de plus en plus associer le facteur "eau" incite à une réflexion sur la légitimité de son appropriation privée et de la rente foncière qui en découle.

B. Declève : Patrimoine et développement local. Le rapport entre les processus de patrimonialisation et les stratégies de développement local axées sur le tourisme sont de plus en plus souvent érigées en alternatives de développement local. Dans cette perspective, la patrimonialisation ne peut servir le repli d'une société sur son passé et sa singularité ; c'est un enjeu d'échanges, de métissages divers et aussi de combat. A qui revient-il de définir les objets culturels chargés de « signifier » la mémoire collective des processus de longue durée par lesquels une société locale s'approprie l'espace en tant que territoire ? Et à quelles conditions ces valeurs patrimoniales peuvent être proposées dans un processus d'échanges tels que le tourisme ? On situera cette réflexion dans une perspective méthodologique axée sur l'analyse critique d'un mouvement de pensée de l'urbanisme où la planification stratégique est conçue comme un processus de discussion permanente.

J.-E. Charlier : Décentralisation et territorialisation

Évaluation sous la forme d'un exposé oral individuel discuté lors de la dernière séance appuyé par un document d'une dizaine de pages maximum utilisant les concepts et outils présentés, les articulant et les discutant de façon critique idéalement par rapport à la recherche doctorale en cours.

Organisation sous la forme de Working Days (mai 2012)

B9. Construction et transmission des savoirs : module en pédagogie universitaire

Nathalie KRUYTS (UCL), coordination,
Michèle GARANT (UCL)
Sylviane BACHY (UCL),
Marcel LEBRUN (UCL).

Nature de l'offre

Comme futur docteur, le doctorant d'aujourd'hui a à se former pour de nombreux possibles professionnels. Parmi plusieurs métiers que pourront embrasser ces futurs docteurs, une compétence à l'enseignement est souvent appréciée, voire nécessaire. L'enseignement à l'Université est, à côté de la Recherche et des Services à la société, une pierre angulaire de la mission académique. Ainsi, lorsque les Universités engagent leurs Professeurs, elles le font bien sûr sur base d'un CV scientifique solide, mais de plus en plus, les institutions universitaires sont attentives aux compétences pédagogiques déjà développées par les candidats. Et il apparaît que l'adaptation des nouveaux professeurs à leurs nombreuses tâches est plus aisée lorsque ceux-ci ont eu l'occasion (entre autres) de se former et de pratiquer le métier d'enseignant dans le cadre de leur formation doctorale.

Mais est-on d'office un bon enseignant, dès lors qu'on est un (bon) chercheur ? Sa propre expérience d'apprenant suffit-elle à former à son tour et avec succès de nouvelles cohortes d'étudiants ? Y a-t-il une manière d'enseigner et une manière d'apprendre ? Peut-on « apprendre à enseigner » ?

Le développement des compétences en enseignement est multifactoriel ; le doctorant peut rencontrer de nombreuses opportunités formatives qui peuvent contribuer à cet objectif (l'expérience, l'autoformation, les échanges avec les pairs, la participation à des formations proprement dites, ...). Le séminaire de formation en pédagogie universitaire proposé par l'IPM dans le cadre de l'Ecole Doctorale thématique en Etudes du Développement souhaite s'ancrer dans le terrain des participants, en activant, en questionnant, en s'appuyant, en développant les expériences vécues par eux dans le domaine de l'enseignement, avec pour objectif opérationnel la construction d'un dispositif d'enseignement/apprentissage efficient. Afin d'articuler au mieux les différentes facettes du métier de doctorant, nous proposons de « colorer » ce module autour des liens entre enseignement et recherche...

Le séminaire vise à rendre le participant davantage capable de construire un « bon » cours (ou TP, ou labos, ... bref une bonne activité d'apprentissage), *si possible en lien avec sa recherche doctorale*. La production demandée aux participants consistera en l'élaboration d'un "bon" plan de cours à l'intention de leurs étudiants.

Le séminaire s'appuie sur les connaissances les plus actuelles en pédagogie universitaire (théorie socioconstructiviste de l'apprentissage, la centration sur l'apprenant et sur l'enseignement, l'apprentissage contextualisé et authentique) et sur la pratique réflexive. Ainsi, nous travaillerons au cours du séminaire différentes dimensions de la qualité pédagogique d'un dispositif et d'un plan de cours. Au terme de la formation, le participant sera dès lors davantage capable de:

- Concevoir et planifier des activités d'enseignement pertinentes, efficaces et adaptées au contexte
- Concevoir et planifier l'évaluation des apprentissages
- Faire des choix éclairés parmi diverses méthodes d'enseignement-apprentissage, y compris les TICE
- Veiller à la cohérence de son dispositif dans son ensemble
- Communiquer explicitement et régulièrement les objectifs d'apprentissage, les attentes et les critères d'évaluation en faisant du document « plan de cours » un outil vivant de communication
- Questionner ses représentations des actes d'enseigner et d'apprendre
- Articuler sa pratique d'enseignant et son domaine d'expertise en recherche
- Explorer des pistes pour l'évaluation de son dispositif d'enseignement.

Pré-requis

Aucun. Ce module s'avère particulièrement intéressant pour les doctorants ayant déjà une expérience d'enseignement mais aussi pour les « jeunes » inscrits car tous sont amenés à transmettre les savoirs qu'ils développent.

Organisation

Le module s'organise en trois journées complètes et une demi-journée, à raison d'une rencontre par mois (second quadrimestre). Une coordination transversale du séminaire est assurée par une conseillère de l'IPM. D'autres conseillers interviennent de façon spécifique dans chaque séance. Notre dispositif privilégie largement les échanges entre participants.

Évaluation

La dynamique de productions régulières (dont certaines se préparent en dehors des séances), les feedbacks donnés en séances, les interactions avec les collègues, ainsi que quelques outils auto-évaluatifs donnés en séances constituent les principaux éléments évaluatifs du séminaire. La production finale d'un plan de cours est attendue. Les critères de qualité de cette production seront travaillés en séances avec les participants.

www.louvain.be/326281.html

B10. " Globalisation, inégalités sociales et exclusions" (cf module A3)

Professeur F. Nahavandi : ULB

